

L'enquête « Emploi 2017 » commence lundi !

Depuis 2013, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectue une enquête sur la situation de l'emploi (activité, inactivité, chômage, mobilité) et les conditions de travail des personnes vivant à Mayotte.

Évaluer le taux de chômage à Mayotte

Les objectifs principaux de l'enquête sont :

- de mesurer le chômage et l'emploi selon les normes du Bureau International du Travail ;
- d'améliorer la connaissance de l'emploi à Mayotte en prenant en compte les spécificités de la population active (emplois occasionnels et ponctuels, pluriactivité, mobilité) ;
- de fournir des informations de base sur des domaines non couverts par les sources administratives (emploi des non-salariés, emploi informel, formations des individus, etc.).

3 166 logements enquêtés

Dans le cadre de cette enquête, 3 166 logements dans toutes les communes du département ont été désignés selon un tirage aléatoire.

L'enquête est réalisée du 6 mars au 8 juillet 2017. Les ménages occupant ces logements sont interrogés par un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle. Les enquêtés sont contactés individuellement par l'enquêteur qui leur remettra la lettre descriptive de l'opération.

Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.

Les résultats des enquêtes précédentes :

Au 2^e trimestre 2016, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 27,1 % à Mayotte. Il augmente encore nettement (+ 3,5 points) par rapport à 2015, après la forte hausse (+ 3,9 points) de l'année précédente. Mayotte devient le département français avec le taux de chômage le plus élevé.

« **Le département au taux de chômage le plus élevé** », *Insee Flash Mayotte* n° 41, décembre 2016.

Au 2^e trimestre 2015, le taux de chômage au sens du BIT est de 23,6 %. Il augmente fortement par rapport à 2014 (+ 3,9 points). Cette croissance est liée au fait que les Mahorais se portent de plus en plus sur le marché du travail.

« **Une forte hausse du chômage en 2015** », *Insee Flash Mayotte* n° 23, décembre 2015.

En 2014, la hausse de l'emploi est insuffisante pour absorber l'arrivée de nouveaux actifs sur le marché du travail à Mayotte. En conséquence, le chômage au sens du BIT progresse légèrement et concerne 19,6 % de la population active.

« **Le chômage progresse malgré l'augmentation de l'emploi** », *Insee Analyses Mayotte* n° 5, février 2015.

Contact presse :

Jamel Mekkaoui, Chef du Service régional de Mayotte
jamel.mekkaoui@insee.fr